sek·feps
Schweizerischer Evangelischer Kirchenbund
Fédération des Églises protestantes de Suisse
Federazione delle Chiese evangeliche della Svizzera

Assemblée des délégués du 14 au 16 juin 2015 à Morat

Rapport d'activité 2014

Proposition

L'Assemblée des délégués approuve le rapport d'activité 2014.

Berne, le 14 avril 2015

Fédération des Églises protestantes de Suisse

Le Conseil

Le président	Le directeur du Secrétariat
Gottfried Locher	Philippe Woodtli

Table des matières

Avant-propos du président du Conseil 5
A. Le Conseil 6
1 L'activité du Conseil 6
2 Déplacements à l'étranger 6
3 Délégations 7
B. Projets 7
1 L'enracinement protestant 7
1.1 Préparation des festivités du 500è anniversaire de la Réforme 7
1.1.1 Du groupe de travail au Comité du Jubilé 7
1.1.2 « 500 ans de la Réforme » les treize projets de la FEPS 7
1.1.3 « R – 500 ans de la Réforme » 8
1.1.4 Publication « Célébrer Luther ou la Réforme ? 1517 – 2017 » 8
1.2 Les quatre-vingts ans de la Déclaration théologique de Barmen 8
1.3 Le Livre de la foi 9
2 La communauté protestante 9
2.1 La cohésion des Eglises 9
2.1.1 Motion sur la diaconie 9
2.1.2 Mutualisation de la communication des Eglises en Suisse 9
2.1.3 Agenda des Eglises protestantes de Suisse 10
2.1.4 Commission Eglise et tourisme 10
2.1.5 Conférence Femmes et Conférence de diaconie 10
2.1.6 L'EPER et la collaboration avec les Eglises 11
2.1.7 La Conférence des organisations missionnaires et la FEPS 11
2.2 Présence à des symposiums et réunions ecclésiastiques 12
2.3 Révision de la Constitution 12
2.4 Commission pour les Eglises suisses à l'étranger (CESE) 12
2.5 Fonds pour le travail des femmes 13
2.6 Droits d'auteur 13
3 L'inspiration protestante 14
3.1 Prix de la prédication 14
3.2 Messages des jours de fête religieuse et pour d'autres occasions 14
3.3 Liturgie 15
3.4 Liturgie- und Gesangbuchkonferenz (LGBK) 15
3.5 Aumônerie de l'armée 15

4 L'œcuménisme protestant ... 16
4.1 L'œcuménisme en Suisse ... 16
4.1.1 Communauté de travail des Eglises chrétiennes en Suisse (CTEC) ... 16
4.1.2 Rencontres intraprotestantes ... 16
4.1.3 Conférence des évêques suisses (CES) ... 16
4.1.4 Commission de dialogue protestants / catholiques romains (CDPC) ... 17
4.2 L'œcuménisme au niveau international ... 17
4.2.1 Communion d'Eglises protestantes en Europe (CEPE) ... 17
4.2.2 Conseil œcuménique des Eglises (COE) ... 18
4.2.3 Communion mondiale d'Eglises réformées (CEMR) ... 18
4.2.4 Conférence des Eglises européennes (KEK) ... 18
4.2.5 Conférence des Eglises Protestantes des Pays Latins d'Europe (CEPPLE) ... 18
5 La présence protestante ... 19
5.1 Participation au discours sociétal ... 19
5.1.1 Activités générales de communication ... 19
5.1.2 Le bulletin de la FEPS ... 19
5.1.3 Le groupe de travail « Bildungsforum » ... 19
5.1.4 La protection du dimanche ... 20
5.1.5 Les victimes de mesures de coercition à des fins d'assistance ... 20
5.1.6 L'Institut de théologie et d'éthique (ITE) ... 20
5.1.7 Coordination des contacts avec les autorités fédérales ... 21
5.1.8 Procédures de consultation, prises de position ... 21
5.1.9 « La patrie en cadeau » ... 22
5.1.10 « oeku Eglise et environnement » – Un temps pour la Création ... 22
5.2 Le dialogue interreligieux ... 22
5.2.1 Le Conseil suisse des religions (SCR) ... 22
5.2.2 La Fédération suisse des communautés israélites (FSCI) ... 22
5.2.3 La Commission de dialogue entre juifs et protestants (CDJP) ... 23
5.3 L'Institut œcuménique de Bossey ... 23
6 La vigilance protestante ... 23
6.1 Engagements en faveur des droits humains et de la dignité humaine ... 23
6.1.1 La Journée internationale des droits humains ... 23
6.1.2 Fonds en faveur des droits humains ... 23
6.1.3 L'engagement en faveur des chrétiens discriminés ... 24
6.1.4 Soins palliatifs ; élaboration d'un manuel relatif au secret de fonction des ministres ... 24
6.1.5 Bioéthique et éthique médicale : réflexions fondamentales ... 24

6.1.6 La Commission nationale d'éthique pour la médecine humaine (CNE) 25
6.1.7 La Commission fédérale contre le racisme (CFR) 25
6.1.8 La Commission nationale de prévention de la torture (CNPT) 25
6.2 Migration 26
6.2.1 L'aumônerie dans les centres d'enregistrement et de procédure (CEP) 26
6.2.2 La Commission fédérale pour les questions de migration (CFM) 26
6.2.3 Churches' Commission for Migrants in Europe (CCME) 26
C. Annexes 28
1 Délégations du Conseil 28
2 Les publications de la FEPS 30
2.1 Prises de position 30
2.2 bulletin 30
2.3 Etudes, rapports, textes 30
2.4 Vidéos 30
2.5 Autres publications 31
2.6 Motions et postulats en cours d'examen 31
2.6.1 Motion demandant le respect de la Constitution et du droit international 31

Avant-propos du président du Conseil

> « *Quand on allume une lampe, ce n'est pas pour la mettre sous le boisseau, mais sur son support et elle brille pour tous ceux qui sont dans la maison. De même, que votre lumière brille aux yeux des hommes.* »
>
> Matthieu, 5,15-16

La FEPS répond de la foi protestante en Suisse. Avec nos Eglises et nos paroisses, nous annonçons en paroles et en actes, au plus près de nos connaissances et de nos consciences, l'Evangile de Jésus-Christ. Voilà pourquoi 24 Eglises protestantes cantonales et deux Eglises libres nous mettent des ressources personnelles et financières à disposition. Une annonce en paroles et en actes. Pour y réussir, il est indispensable d'établir avec soin des priorités pour la répartition de nos moyens financiers, limités. Ce qui est souhaitable n'est pas toujours réalisable ; le Conseil veille donc d'autant plus à concentrer ses forces, tant financières que personnelles.

La législature 2011 – 2014 s'est achevée l'année dernière. Nous avons, dans l'ensemble, atteint les objectifs que nous nous étions fixés. Parmi les plus récents, citons l'ouvrage « Qu'est-ce que croire ? Réponses du Notre Père » publié en automne 2014. En décernant le Prix suisse 2014 de la prédication, nous avons reconnu la valeur de cet art difficile. La cérémonie de remise des prix a rencontré un vif écho et le petit recueil des textes primés, tous de haute tenue, est aujourd'hui paru. A plusieurs reprises, nous sommes intervenus auprès des autorités en faveur de nos Eglises sœurs en Egypte et en Iraq. Enfin, nous nous sommes prononcés sur des questions sociales importantes, par exemple l'initiative Ecopop.

Le travail de fond n'en est pas oublié pour autant : avec nos « affirmations fondamentales relatives à l'être Eglise ensemble », nous avons accompli un grand pas en avant, sur la voie d'une communion ecclésiale revivifiée en Suisse. La révision de notre constitution nous permet d'amplifier notre capacité à défendre de manière crédible, dans une Suisse qui change, les valeurs chrétiennes. Nous y sommes bien parvenus dans le domaine de la diaconie : la nouvelle organisation Diaconie Suisse contribue à faire de nous non seulement des discoureurs, mais surtout des acteurs crédibles.

Au nom du Conseil, je tiens à remercier chaleureusement toutes celles et tous ceux qui nous ont épaulés dans notre travail en 2014. L'année prochaine également, nous souhaitons allumer avec vous les lampes de la foi sur un support bien visible. Nous nous réjouissons que ces lampes éclairent de ci de là le chemin d'hommes et de femmes et qu'elles soient une source d'espérance.

Je vous souhaite une lecture stimulante de notre rapport d'activité.

Gottfried Locher

Président du Conseil

A. Le Conseil

1 L'activité du Conseil

En règle générale, le Conseil se réunit chaque mois pour une séance d'un à deux jours au Secrétariat au Sulgenauweg à Berne, et pour une retraite à l'extérieur. Au cours de l'année écoulée, le Conseil s'est réuni à dix reprises pour un total de quinze jours de séance, et pour une retraite de trois jours à la chartreuse d'Ittingen. Dans ces séances, le Conseil assume sa tâche de surveillance et de direction stratégique du Secrétariat. En plus de prendre connaissance du « rapport des secteurs », qui est le principal instrument de surveillance, il s'agit, sur proposition du Secrétariat, de prendre des décisions d'importance stratégique. Les principaux outils dans le domaine sont l'attribution des mandats de projets et l'approbation des résultats des projets. Outre la surveillance et la direction stratégique du Secrétariat, le Conseil doit adopter les propositions à présenter à l'Assemblée des délégués, conformément à la Constitution, à savoir les comptes annuels, le rapport d'activité, le budget prévisionnel avec le plan financier, et les dossiers concernant les œuvres d'entraide et missionnaires.

Durant l'année écoulée, le Conseil s'est notamment penché sur l'évaluation de la législature 2011–2014 quant à la réalisation des objectifs. Il a approuvé un rapport sur les objectifs de la législature 2011–2014, à l'intention de l'assemblée des délégués d'automne. Les objectifs de la législature ont été les critères d'évaluation du travail des quatre dernières années. Certains sujets considérés comme importants ont fait l'objet d'une présentation par les membres du Conseil dans le Bulletin 02/2014. Ces présentations ont concerné le Prix de prédication, les travaux de préparation des commémorations du 500è anniversaire de la Réforme, l'Eglise par-delà les frontières linguistiques, les difficultés de l'œcuménisme au quotidien et l'action en faveur de ceux à qui manquent les moyens de faire entendre leurs préoccupations.

2 Déplacements à l'étranger

Le Conseil a effectué un seul voyage de délégation important, à savoir auprès du China Christian Council (CCC), du 17 au 23 novembre 2014. Emmenée par le président et la vice-présidente du Conseil, une petite délégation de quatre personnes a renoué les relations avec les responsables du protestantisme chinois à Shanghai et à Nankin ; c'est dans cette dernière ville que se trouve le principal séminaire de théologie de l'Eglise protestante chinoise. Les grands changements en cours dans la République populaire de Chine depuis plusieurs années rendent les contacts réguliers d'autant plus nécessaires. La progression rapide du protestantisme en Chine pose des défis énormes aux dirigeants sur tous les plans. La délégation s'est en notamment penchée sur le sens du terme de « postdénominationnel », fréquemment utilisé pour qualifier le christianisme dans les documents ecclésiaux ; par ailleurs, elle a analysé les comparaisons possibles avec le contexte culturel et théologique européen. La FEPS tient à maintenir le dialogue théologique avec le CCC en rapport avec ce concept de « postdénominationnel », par exemple en comparaison avec celui d'« unité dans la diversité » ou en comparaison avec l'expérience des organisations ecclésiales confessionnelles en Europe. Les célébrations prévues pour les 500 ans de la Réforme devraient permettre de renforcer concrètement les liens entre nos deux Eglises.

3 Délégations

Le président du Conseil se charge de la plupart des tâches de représentation et des délégations à l'extérieur. Les autres membres du Conseil se répartissent le reste. Durant l'année écoulée, les membres du Conseil à titre accessoire ont pris part au total à vingt-et-une réunions à l'extérieur, chiffre qui est conforme à la moyenne enregistrée depuis plusieurs années. La liste des délégations figure en annexe.

B. Projets

1 L'enracinement protestant

1.1 Préparation des festivités du 500è anniversaire de la Réforme

1.1.1 Du groupe de travail au Comité du Jubilé

Le groupe informel qui se réunit depuis 2013 pour réfléchir à la manière de commémorer les 500 ans de la Réforme en Suisse a dégagé un consensus sur le fait que 2017 devait être une année consacrée à cet anniversaire dans toute la Suisse et posé les jalons et contenus principaux à retenir. Ceux-ci ont ensuite été repris et reformulés dans les documents soumis à l'AD en été et automne 2014. En particulier, le groupe a souhaité la création d'un Comité du Jubilé qui ne soit pas informel, mais bien mandaté par les Eglises.

1.1.2 « 500 ans de la Réforme » les treize projets de la FEPS

Lors de ses sessions de juin et de novembre, l'Assemblée des délégués a discuté et approuvé treize projets pour commémorer les 500 ans de la Réforme en Suisse. Les préparatifs et les festivités s'étendront de 2014 à 2018. Si la majorité des projets avalisés seront visibles en 2017, la FEPS a toutefois veillé à mettre sur pied un véritable processus, qui implique toutes les paroisses et qui devrait aboutir à la rédaction de « thèses pour l'Evangile », d'abord dans les Eglises membres, puis sur le plan national. A cet effet, la FEPS propose un cahier thématique avec quarante thèmes centraux de la foi chrétienne, à discuter et à reformuler dans une perspective actuelle. Les 500 ans de la Réforme sont pour nous une occasion de redécouvrir le cœur du message de l'Evangile, comme l'ont redécouvert Luther, Zwingli, Calvin et leurs contemporains. Tout en prenant très au sérieux la souffrance de la division de l'Eglise et des zones d'ombre qui entachent l'histoire de l'Eglise, la FEPS est persuadée que cette célébration de 2017 est une occasion idéale pour renforcer le rayonnement du témoignage de nos Eglises dans la société.

1.1.3 « R – 500 ans de la Réforme »

Les célébrations du jubilé de la Réforme dans toute la Suisse ont un logo officiel commun : un « R » bien affirmé. Pour la première fois en Suisse réformée, il a aussi été possible de définir avec toutes les Eglises membres une variante à choix utilisable pour chacune. Le logo de la Réforme est donc présent dans toute la Suisse. Sa conception souple permet de l'utiliser dans une grande diversité de médias et sur différents supports. Quelques-uns de ces produits dérivés sont actuellement en cours de réalisation. Il existe des R en trois dimensions en carton, en panneau de fibres MDF, en PVC rigide expansé Forex et en aluminium, pour la version nationale ou pour les variantes cantonales. La boutique en ligne du site www.ref-500.ch permet de commander divers produits. Il existe enfin un mode d'emploi détaillé pour l'utilisation correcte du logo. En plus du logo réunissant la marque visuelle et le texte, il est possible d'utiliser le logo « R » comme emblème visuel avec un remplissage adapté aux besoins, en jouant, selon le but visé, avec des images, des mots et des couleurs.

1.1.4 Publication « Célébrer Luther ou la Réforme ? 1517 – 2017 »

Suite au succès du Congrès international qui a eu lieu à Zurich en octobre 2013 pour lancer les préparatifs de la Commémoration de la Réforme sur le plan européen et au-delà, la FEPS et les Eglises protestantes allemandes (EKD) ont préparé la publication des exposés de ce Congrès. La version allemande a été éditée par TVZ/EVA et la version française par Labor et Fides, en septembre 2014. La version anglaise, éditée avec le Conseil œcuménique des Eglises (COE) est disponible avec un peu de retard depuis mars 2015. Il faut relever que ce travail d'édition multilingue n'aurait pas été possible sans la création d'un poste de stagiaire commun par le COE et la FEPS. Une jeune théologienne bernoise a d'abord passé une année au COE, en particulier pour préparer l'Assemblé de Busan en novembre 2013, puis elle a travaillé six mois à la FEPS pour produire ces ouvrages.

1.2 Les quatre-vingts ans de la Déclaration théologique de Barmen

Avec le cycle de conférences sur le thème *«Gottes kräftiger Anspruch». Die Barmer Theologische Erklärung als reformierter Schlüsseltext* (« La puissante interpellation de Dieu ». La Déclaration de Barmen, texte clef du protestantisme), la FEPS a continué à encourager les échanges entre la théologie universitaire, les Eglises membres et la Fédération. À l'occasion des quatre-vingts ans des six thèses de Barmen, qui aujourd'hui font partie intégrante de la tradition théologique du protestantisme, les conférences ont abordé la question de l'actualité de la Déclaration par rapport au profil réformé contemporain. Ce cycle reprenait la question, débattue l'année précédente sur la base du Catéchisme de Heidelberg, de l'identité du protestantisme suisse. Les conférences sur Barmen étaient notamment centrées sur les questions suivantes : comment comprendre aujourd'hui « Jésus Christ unique parole de Dieu » ? Qu'est-ce que cela signifie aujourd'hui de le reconnaître comme « la puissante interpellation de Dieu » pour notre vie entière ? Que signifie la « communauté de frères et de sœurs », terme dont l'Eglise est qualifiée à Barmen ? Pourquoi n'est-il pas question des Juifs dans ce texte ? En quoi ce texte a-t-il contribué à l'éthique politique ? Peut-on, aujourd'hui encore, et si oui en se revendiquant de quoi, rejeter des positions de foi ? Les discussions qui ont suivi les exposés ont fait apparaître un fort besoin théologique d'orientation et de localisation de l'être-Eglise dans ses propres traditions. En septembre 2015, les éditions TVZ à Zurich publieront dans la collection *reformiert !* le volume réunissant les textes des conférences, augmentés de quelques autres contributions.

1.3 Le Livre de la foi

Une des préoccupations fondamentales de la foi chrétienne est de rendre compte de l'espérance qui nous habite. La mission de proclamation de la communauté chrétienne se joint ici à la confession de foi personnelle. Six théologiennes et théologiens de langue allemande et française, au cours d'entretiens qui se sont échelonnés sur une période de deux ans, se sont livrés à une interprétation de la prière « Notre Père » en s'efforçant d'en tirer la substance de la foi réformée et de la mettre en discussion. La manière de procéder est en elle-même déjà l'expression d'une volonté réformée de ne pas dicter de manière autoritaire une conception de l'Ecriture et de la foi, mais de débattre sans cesse en commun des questions de foi. Bien que la publication issue de ce travail puisse être lue comme un livre traitant de la foi, les auteurs ont surtout voulu stimuler un dialogue intraprotestant sur la question. Ils ont dû aussi tenir compte de la distance très souvent prise aujourd'hui par rapport à la Bible et d'un rapport difficile et ambigu avec la tradition religieuse. Les réactions recueillies jusqu'ici confirment les impressions et les réflexions qui ont accompagné le processus de gestation de l'ouvrage. Le « Livre de la foi » entend inviter au dialogue sur l'espérance qui nous habite. A nous maintenant de nous retrouver et de mener le dialogue.

2 La communauté protestante

2.1 La cohésion des Eglises

2.1.1 Motion sur la diaconie

Pour le traitement de la motion sur la diaconie, l'année de référence a été celle de la mise en route du processus de décision. Au cours du premier semestre, le Conseil et le groupe de pilotage ont soumis aux Eglises membres, aux fondations diaconales de la FEPS et à d'autres parties prenantes le modèle de réorganisation « Diaconie Suisse ». Les résultats de la consultation ont été pris en compte dans la version remaniée du rapport, finalement adoptée à l'unanimité par l'AD d'automne, qui a en même temps chargé la FEPS de mettre en œuvre les mesures prévues.

La FEPS, au cours des années à venir, regroupera sous un toit commun « Diaconie Suisse » les organisations diaconales existant au niveau national, et instituera une conférence réunissant notamment les membres des exécutifs des Eglises membres en charge de la diaconie. Les responsables de cette nouvelle structure « Diaconie Suisse » auront en particulier pour tâches de poursuivre le mandat de la Conférence de diaconie de Suisse alémanique (DDK) sur les questions de formation professionnelle et continue, de traiter des questions stratégiques concernant la place de la diaconie dans l'Etat-providence et d'entretenir les contacts avec les œuvres diaconales.

2.1.2 Mutualisation de la communication des Eglises en Suisse

En automne 2012, l'Assemblée des délégués a chargé le Conseil de mutualiser la communication institutionnelle des Eglises protestantes et de coordonner les canaux de communication des régions linguistiques. Se fondant sur une analyse de la situation effectuée en 2013, le groupe de pilotage dirigé par Lini Sutter-Ambühl, membre du Conseil, a tiré huit conclusions, défini dix champs d'action et formulé les objectifs et les mesures à prendre pour mutualiser la communication institutionnelle

des Eglises. La principale faiblesse constatée est que les Eglises y sont mal reconnaissables. Mais des efforts sont déjà entrepris, tant en Suisse alémanique qu'en Suisse romande, afin de coordonner la communication dans les régions linguistiques et de développer des synergies.

Le projet de mutualisation de la communication des Eglises a été soumis aux spécialistes de la communication des Eglises membres. Le Conseil a ensuite adopté la version révisée du projet, à l'intention de l'assemblée des délégués d'automne. L'opération ne peut être un succès que si elle respecte la structure fédéraliste des Eglises protestantes. L'idée est de procéder à des adaptations et à des améliorations acceptables qui fassent de la communication un moyen de renforcement de l'unité et permettent aux Eglises de mieux remplir leur mission de proclamation de l'Evangile dans la société du multimédia et des options multiples.

L'Assemblée des délégués réunie en automne 2014 a décidé de repousser la question à l'été 2015.

2.1.3 Agenda des Eglises protestantes de Suisse

En 2014, les éditions Reinhardt ont publié pour la dernière fois l'agenda des Eglises protestantes de Suisse. Pour diverses raisons, n'étant plus en mesure de garantir l'exhaustivité du recueil, l'éditeur a renoncé à poursuivre la publication. Dans plusieurs milieux, on a regretté cette décision, et notamment la disparition, outre le répertoire d'adresses, du lectionnaire et de la nécrologie. Le Secrétariat de la FEPS, en collaboration avec la Société pastorale suisse, a donc entrepris de développer divers produits similaires. Il existe déjà un site www.perikopen.ch. La possibilité est également offerte de s'abonner aux péricopes, qui sont ainsi disponibles pour la fonction de calendrier du smartphone.

2.1.4 Commission Eglise et tourisme

Dans son dépliant « Eglise et tourisme. Nous avons beaucoup à vous proposer », la commission montre une partie de son travail et les services qu'elle offre. Ce document a été présenté aux présidentes et présidents des Eglises le 24 octobre 2014. Le site Internet contenant des informations sur le travail de la commission et une compilation fiable des heures d'ouverture des églises a été mis à jour. On y trouve encore douze thèses sur le pèlerinage d'un point de vue protestant.

Lors de ses deux réunions, la commission s'est également penchée sur la possibilité d'une offre des Eglises aux Championnats du monde de ski en 2017 à St. Moritz, ainsi que sur les défis auxquels il faudra faire face à l'avenir dans le domaine commun aux Eglises et au tourisme. La commission a pris part aux préparatifs du 500è anniversaire de la Réforme et eu des entretiens avec Suisse Tourisme, avec le groupe de travail « Tourisme et développement » à Bâle et avec des spécialistes de l'Eglise de Bavière.

2.1.5 Conférence Femmes et Conférence de diaconie

Réunie le 24 mars 2014, la Conférence Femmes a débattu de la question des soins aux personnes âgées : « Qui prend soin de nos aînés ? Et qui prend soin des soignants ? » Les personnes – généralement des femmes – qui s'occupent de leurs proches âgés doivent souvent être disponibles douze mois par année, sept jours par semaine et vingt-quatre heures sur vingt-quatre, a rappelé Pasqualina Perrig-Chiello, professeur à l'Université de Berne. Cette sollicitation excessive amène toujours plus de gens à engager des aides-soignantes privées, qui sont souvent des femmes

d'Europe de l'Est prêtes à travailler à des conditions frisant l'exploitation. C'est un problème dont les Eglises doivent se préoccuper.

En août, le comité a rencontré quatre femmes de la Presbyterian Church of Egypt à Berne pour s'entretenir de la situation des femmes dans les Eglises en Suisse et en Egypte, de la consécration des femmes et de la possibilité pour les femmes de revêtir des fonctions dirigeantes dans l'Eglise.

Le 27 octobre 2014, la Conférence Femmes a discuté du nouveau Livre de la foi de la FEPS. En introduction, Gottfried Locher a expliqué la genèse de l'ouvrage, et Matthias Wüthrich, co-auteur, présenté le texte, puis Isabelle Noth, professeure de théologie à l'Université de Berne, en a donné un aperçu critique. L'après-midi, des groupes de travail ont été formés pour étudier différents chapitres du livre.

La Conférence de diaconie s'est réunie le 6 mai 2014 pour traiter la question du « revenu de base inconditionnel – les images de l'être humain dans le travail et l'économie », et du défi que ce modèle lance à notre conception du travail, de l'économie et de la solidarité. Le projet est révolutionnaire parce qu'il ébranle notre vision économique de l'être humain et érige la dignité humaine en absolu. Volker Meinhardt, économiste de Berlin, a d'abord présenté le contexte général, les objectifs et les possibilités de financement du revenu minimal inconditionnel, puis l'après-midi, les groupes de réflexion se sont penchés notamment sur les implications pratiques, sur de possibles modèles économiques de rechange et sur la place du travail dans nos valeurs. Dans la partie consacrée aux affaires ordinaires, la Conférence a élu Urs Woodtli Stebler au comité.

Le 11 novembre 2014, la Conférence de diaconie a débattu des mesures d'économie imposées à l'activité diaconale dans de nombreuses Eglises membres. Selon Lukas Kundert, président du Conseil synodal de l'Eglise de Bâle-Ville et pasteur de la cathédrale, les Eglises sont de plus en plus souvent contraintes de chercher elles-mêmes des fonds, en particulier pour les projets diaconaux. Pour renforcer l'action diaconale en dépit des restrictions financières, les participants au symposium ont réfléchi à de nouvelles impulsions possibles et présenté quelques projets novateurs : réinsertion de personnes à la recherche d'un emploi, par exemple, comme le projet « Kompass » dans le canton de Zurich, ou des offres pour les immigrés en Suisse romande, comme l'« Espace solidaire Pâquis » à Genève. Dans la partie consacrée aux affaires ordinaires, la Conférence a adressé ses remerciements à Konrad Meyer, responsable du service de la diaconie de l'Eglise de Bâle-Ville et président démissionnaire de la Conférence de diaconie, et élu pour nouveau président Urs Woodtli Stebler, responsable du service de diaconie de l'Eglise du canton de Zurich.

2.1.6 L'EPER et la collaboration avec les Eglises

Chaque année, la FEPS fait le point avec l'EPER sur le développement du programme de collaboration avec les Eglises protestantes en Europe. Ainsi, après l'établissement de programmes avec la Hongrie et la République tchèque, c'est avec la Roumanie et l'Ukraine subcarpatique que l'EPER a redéfini son programme de collaboration. On relève avec satisfaction que les dons en faveur de ce programme étaient à nouveau en hausse. En outre, la FEPS a demandé à l'EPER de vérifier la possibilité de nouer des relations de partenariat avec des Eglises protestantes au Proche-Orient, qui sont particulièrement touchées et affaiblies par les guerres et les conflits sociaux.

2.1.7 La Conférence des organisations missionnaires et la FEPS

La Conférence de coordination des organisations missionnaires (KMS), réunissant mission 21, DM-échange et mission et la FEPS, s'est réunie quatre fois durant l'année sous revue. Elle a abordé des sujets très divers dans un esprit de grande franchise : les impressions après l'Assemblée du COE de Busan et le suivi à lui donner, les processus institutionnels complexes dans les organisations

missionnaires (mise en œuvre du nouveau statut de mission 21 avec les exigences du label ZEWO ; création, dans mission 21, d'une « assemblée continentale européenne » avec la participation de la plupart des Eglises de Suisse alémanique, positionnement institutionnel de DM-échange et mission par rapport à la DDC), situation des Eglises partenaires soumises aux exactions de groupes criminels tels que l'Etat islamique en Syrie et en Iraq ou Boko Haram au Nigéria.

2.2 Présence à des symposiums et réunions ecclésiastiques

Outre les rencontres déjà mentionnées auxquelles ont pris part le président ou une délégation du Conseil, des collaborateurs et collaboratrices du Secrétariat ont été présents à diverses réunions ecclésiastiques. La FEPS accepte volontiers l'invitation des organisateurs lorsqu'on lui propose de présenter son expertise. Durant l'année de référence, les occasions ont été multiples. Le site Internet de la FEPS donne le détail pour chacune des personnes concernées.

2.3 Révision de la Constitution

Au cours de l'année de référence, c'est notamment lors des deux assemblées des délégués que s'est poursuivi le travail de révision de la Constitution. À l'assemblée d'été à Scuol (GR), les délégués ont débattu au sein de groupes de travail puis en plénum des défis que soulève le processus de révision de la Constitution. Ils ont finalement chargé le Conseil, ou son président, « de discuter les résultats des débats synodaux dans le cadre de la CPE et de présenter à l'AD d'automne 2014 des réflexions de base pour la poursuite des travaux ». À l'assemblée d'automne, le Conseil a donc présenté quatre « affirmations fondamentales relatives à l'être-Eglise ensemble », qui expriment les notions de communion d'Eglises au niveau national et de synode suisse, et exposent la structure de la direction de l'Eglise. Ces affirmations fondamentales sont l'expression d'un consensus qui s'est peu à peu formé, au cours du processus de révision, sur la conception de l'être-Eglise. Les délégués les ont approuvées tout en définissant les valeurs de référence pour la suite du processus : il s'agira, dans un proche avenir, de traiter les thèmes qualifiés de « questions en suspens », comme par exemple le cadre de l'affiliation à la FEPS, la révision du catalogue de ses tâches et une nouvelle répartition du nombre de voix entre les Eglises membres. La Conférence des présidences d'Eglise CPE jouera là un rôle consultatif important.

2.4 Commission pour les Eglises suisses à l'étranger (CESE)

En octobre 2012, le Conseil avait décidé de mettre un terme, à la fin 2017, à sa participation au financement des Eglises suisse à Londres et à Ruiz de Montoya (Misiones, Argentine). Pour pouvoir bénéficier jusqu'à la fin 2017 de l'appui du Fonds de la CESE, ces deux Eglises ont dû préparer un plan d'autonomie financière. En 2014, la CESE a pris connaissance avec satisfaction de ces deux documents.

La Swiss Church à Londres imagine un développement menant à une forme d'Eglise ouverte qui recherche activement le contact avec les habitants et les passants. Elle escompte aussi des revenus plus élevés de la location de ses locaux. L'Eglise de Misiones a choisi une tout autre voie : elle investira les contributions du Fonds de la CESE dans un projet de reforestation. Les revenus qu'elle en tirera plus tard seront destinés à compenser en partie au moins la perte de la subvention de la FEPS.

La Commission s'est réunie à trois reprises. Outre les deux objets ci-dessus, elle a engagé, à la demande du Conseil, une réflexion sur son propre avenir après 2017. Il est prévu de préparer un dossier sur la question en 2015. Dans cette perspective, la Commission a renoncé à remplacer Matthias Rüsch, membre démissionnaire. Les quatre membres restants, en plus de leur travail au sein de la Commission, ont assumé leurs tâches de responsables des pays respectifs à Londres, Misiones et en Italie en entretenant les contacts nécessaires.

2.5 Fonds pour le travail des femmes

Lors de ses deux séances, la commission du Fonds pour le travail des femmes a examiné six demandes en provenance de toute la Suisse. Elle a notamment soutenu le symposium « Chante sans cesse » – Femmes témoins de la Réforme en Suisse, qui a donné l'occasion, en août, d'attirer l'attention sur l'apport des femmes à ce moment historique ; elle a également soutenu la campagne de cfd / L'ONG féministe pour la paix de 2014 « Seize jours contre la violence faite aux femmes », sur le thème « jalousie et contrôle », et un projet œcuménique et interculturel du réseau « Tsena Malalaka », dont l'idée est de présenter dans un livre le point de vue de théologiennes africaines dans le contexte européen. Les Femmes protestantes en Suisse ont cette année également été les principales donataires. Les collectes réalisées par les Eglises membres de la FEPS permettent de fournir de précieuses aides financières à la réalisation de projets, à l'organisation de symposiums et à des opérations.

2.6 Droits d'auteur

La FEPS paie pour ses Eglises membres des redevances de droits d'auteur à la Suisa (musique), à Pro Litteris (textes), à Suissimage (images), à VG Musikedition (copies remises au culte), ainsi que pour les conseils juridiques de la Fédération des utilisateurs de droits d'auteur et voisins (DUN).

Les contrats sont conclus pour plusieurs années et les redevances sont celles de l'année précédente. Il n'y a pas eu d'autres dépenses pour les questions juridiques.

En 2012, la FEPS s'est associée à la Conférence centrale catholique romaine de Suisse (RKZ) pour faire l'acquisition d'un logiciel de saisie des œuvres musicales protégées en vertu du droit d'auteur. Cela a apporté une nette amélioration de la qualité des annonces faites à la Suisa, et le système a de nouveau prouvé son utilité en 2014.

3 L’inspiration protestante

3.1 Prix de la prédication

L’idée de fonder un prix de la prédication est ainsi motivée dans les objectifs de la législature :

« L’Eglise est là où a lieu l’Evangile, où il est communiqué à la paroisse et où il est vécu et témoigné par celle-ci. Dans la tradition réformée, la prédication constitue la clef de voûte du culte. C’est ici que la Parole de Dieu est proclamée. Avec le prix de la prédication, la FEPS entend sensibiliser le public à l’art de la prédication et rendre hommage aux traductions réussies de l’Evangile dans le contexte de notre époque. Les meilleures prédications issues des régions citadines et rurales seront régulièrement publiées. »

L’institution du Prix de la prédication 2014 a donc été annoncée officiellement en automne 2013. De nombreux pasteurs ont tenté leur chance, et à la fin mars 2014, le jury avait reçu par moins de 245 prédications. Quinze d’entre elles (dix en allemand, quatre en français et une en italien) ont été récompensées en automne et publiées dans le recueil « Ausgesprochen reformiert – Predigten » – « Prédications. Un best of protestant ». C’est une manière de faire connaître les prédications reconnues comme particulièrement bonnes et de rendre hommage à leurs auteures et auteurs. Il faut souhaiter aussi que la publication serve de source d’inspiration pour le travail de prédication.

Lors de la remise des prix à l’assemblée d’automne, on a été frappé par le sentiment de cohésion entre les délégués et les invités. Au sein des Eglises protestantes de Suisse, le Prix de prédication a été un facteur de rapprochement autant entre la ville et la campagne qu’entre les régions linguistiques.

Le Prix de la prédication a eu aussi un impact médiatique considérable, ce qui a favorisé l’intérêt du public pour l’art de la prédication. En 2014, aucun autre projet de la FEPS n’a enregistré autant de comptes rendus dans la presse.

3.2 Messages des jours de fête religieuse et pour d’autres occasions

Le message pascal du président du Conseil Gottfried Locher était accompagné d’une représentation de la Sainte Cène sur le plafond de l’Eglise romane de Zillis (GR). Une partie de l’image, à détacher pour servir de signet, est un rappel de l’évènement pascal, avec le texte qui l’accompagne : « Faites ceci en mémoire de moi » (Lc 22,19).

« Manifester à nouveau l’amour de Dieu pour les êtres humains au XXIe siècle » : telle était la substance du message de Daniel de Roche, membre du Conseil et délégué pour la commémoration du 500^{è} anniversaire de la Réforme. Les pasteurs de Suisse ont été invités à lire durant leur prédication le message envoyé comme communiqué de presse le 2 novembre, dimanche de la Réforme. Le délégué du Conseil a encouragé les chrétiennes et les chrétiens de confession protestante à s’associer au processus « Nos thèses pour l’Evangile », que mène la FEPS jusqu’en 2017.

La FEPS s’est jointe à divers appels lancés à l’occasion de fêtes religieuses ou de commémorations laïques. En tant que membre de la Communauté de travail des Eglises chrétiennes en Suisse (CTEC), la FEPS, pour le Jeûne fédéral, a demandé d’inclure dans la prière d’intercession les victimes des persécutions, de la guerre et de la violence. A l’occasion du dimanche des réfugiés, les Eglises nationales ont lancé avec la Communauté juive un appel contre une politique d’isolement

de la Suisse. Lors de la Journée des droits de l'Homme, les Eglise nationales ont rappelé le trentième anniversaire de la Convention des Nations Unies contre la torture.

3.3 Liturgie

Lors de l'assemblée des délégués d'été, le culte est organisé par l'Eglise qui invite. En 2014, le Secrétariat de la FEPS a aidé l'Eglise évangélique réformée des Grisons à préparer le cahier du culte. En automne, le culte est de la responsabilité du bureau de l'AD. C'est à la demande de celui-ci que le Secrétariat s'est chargé de la préparation et de l'organisation. Pour célébrer la liturgie et tenir la prédication, le bureau de l'AD a désigné respectivement Kristin Rossier Buri et Rita Famos, toutes deux membres démissionnaires du Conseil.

La commission de liturgie de la FEPS s'est réunie à trois reprises. Un des principaux objets qu'elle a eu à traiter a été l'éventuelle intégration du travail de la Deutschschweizer Liturgiekommission (DLK). La Liturgie und Gesangbuchkonferenz (LGBK) avait abordé la FEPS à ce propos. Par sa composition, la commission de la FEPS a joué le rôle d'intermédiaire entre la DLK et la Plateforme CER Liturgie et musique, et permis ainsi les échanges. Le site Internet de la commission a également rempli cette fonction d'intermédiaire entre les travaux réalisés dans les différentes régions linguistiques. Après chaque réunion de la commission, la collection de documents et de liens a été mise à jour.

3.4 Liturgie- und Gesangbuchkonferenz (LGBK)

En 2013 déjà, une délégation du comité de la LGBK a proposé à la FEPS de lui confier les tâches de sa commission spécialisée, la Deutschschweizerische Liturgiekommission (DLK). Le Secrétariat a donc préparé un mandat définissant la mission, l'organisation et le mode de travail d'une commission de liturgie chargée de nouvelles tâches. Le Conseil de la FEPS, à la fin 2013, s'est prononcé en faveur de la reprise des tâches de la DLK, sous la réserve toutefois que les Eglises affiliées à la LGBK assurent le financement des tâches nouvelles qu'elle entend assumer. Mais en juin 2014, l'assemblée des membres de la LGBK a refusé de prendre en charge le financement, en particulier de la tâche assumée jusqu'ici par le chargé de liturgie et d'hymnologie. Il était donc clair que la FEPS ne pourrait escompter un financement supplémentaire si elle se chargeait des tâches de la DLK. Le nouveau mandat élaboré par la FEPS pour sa propre commission de liturgie a donc été retiré.

3.5 Aumônerie de l'armée

La FEPS, avec l'Eglise catholique romaine et l'Eglise catholique chrétienne, s'intéresse activement à l'aumônerie de l'armée. Durant l'année de référence, la FEPS a pu contribuer à la matière enseignée durant le stage de formation technique pour aumôniers de l'armée. La question traitée était celle de la compatibilité entre le commandement chrétien de renoncement à la violence et le devoir d'intervenir, en faisant usage de la force si nécessaire, pour défendre une personne à charge. Kristin Rossier, vice-présidente du Conseil, a tenu la prédication lors de la cérémonie de remise des brevets en septembre 2014 au Bouveret. La FEPS a également pris une part active à la procédure de recrutement du successeur au chef des aumôniers protestants de l'armée.

4 L'œcuménisme protestant

4.1 L'œcuménisme en Suisse

4.1.1 Communauté de travail des Eglises chrétiennes en Suisse (CTEC)

Le lundi de Pâques 21 avril 2014 a eu lieu à Riva San Vitale la signature solennelle de l'acte de reconnaissance élargie du baptême. La brève cérémonie célébrée dans le baptistère et les vêpres qui ont suivi ont été un signe fort de l'importance du sacrement du baptême pour l'œcuménisme.

C'est également en avril qu'il a été décidé en assemblée plénière réunie à Saint-Gall de conférer à l'Eglise néo-apostolique en Suisse le statut d'Eglise hôte, en signe de reconnaissance pour ses efforts d'ouverture œcuménique, depuis plus de dix ans, et de sa volonté de rechercher la collaboration avec les autres Eglises.

Le 7 septembre 2014, à l'Eglise Saints-Pierre-et-Paul de Berne, la CTEC, en collaboration avec l'Alliance évangélique suisse, a organisé une célébration nationale d'intercession en faveur des victimes de la guerre et de la violence en Syrie et en Iraq. Près de sept cents personnes y ont participé, et parmi elles de nombreux orthodoxes syriens, hommes et femmes. L'écho dans la presse a été réjouissant.

Le 2 décembre 2014, la CTEC, à l'occasion d'une visite pastorale en Suisse du patriarche de l'Eglise orthodoxe syrienne, Ignace Ephrem II, a pu organiser une rencontre avec le conseiller fédéral Alain Berset. Celui-ci a évoqué la possibilité de soutenir l'Eglise orthodoxe syrienne dans son action humanitaire sur place.

Quant à la révision des statuts et du règlement interne de la CTEC, une nouvelle consultation a eu lieu et il a été décidé d'achever les travaux en 2015.

4.1.2 Rencontres intraprotestantes

Deux fois par année a lieu une rencontre intraprotestante avec des délégations de l'Alliance évangélique suisse, du Réseau évangélique, du Verband freikirchlicher Gemeinden et de la FEPS. Au début avril, ces délégations ont débattu de la déclaration du COE sur la mission et l'évangélisation, ainsi que sur le document « Unterwegs zum gemeinsamen Zeugnis – evangelisch-reformierte Landeskirche und evangelische Gemeinschaften » des Eglises réformées de Berne-Jura-Soleure. La déclaration sur la mission poursuit la « déclaration commune » dont l'Assemblée des délégués a pris connaissance en 2001 et va au-delà des frontières confessionnelles et dénominationnelles.

Les rencontres ont aussi été l'occasion de discuter d'une possible collaboration pour la commémoration du 500^{è} anniversaire de la Réforme, et de l'engagement des Eglises et des communautés évangéliques en faveur de la liberté religieuse, mais les délégations n'ont pas encore conclu d'accord concret.

4.1.3 Conférence des évêques suisses (CES)

Au cours de l'année de référence, une délégation de la FEPS a pris part à une rencontre avec une délégation de la Conférence des évêques suisses (CES). La CES était représentée par les évêques Markus Büchel, Charles Morerod et Denis Theurillat, ainsi que par Erwin Tanner, secrétaire général ; la FEPS par Gottfried Locher, président du Conseil, Rita Famos, membre du Conseil, Philippe

Woodtli, directeur du Secrétariat, et Martin Hirzel, chargé de l'œcuménisme et des communautés religieuses. À l'ordre du jour figuraient plusieurs objets : la situation des chrétiens en Iraq et en Syrie, les travaux en cours de la commission de dialogue protestants / catholiques romains (CDPC), le développement de la Communauté de travail des Eglises chrétiennes en Suisse (CTEC) et le Conseil des religions (SCR). Il a également été question de l'étude de la CES sur les rapports entre l'Eglise et l'Etat et de différents anniversaires en 2014/2015-2017 (abbaye de Saint-Maurice, concile Vatican II, Nicolas de Flue et les 500 ans de la Réforme).

4.1.4 Commission de dialogue protestants / catholiques romains (CDPC)

Au cours des deux journées de réunion tenues à Berne et à Lucerne, la commission de dialogue protestants / catholiques romains (CDPC) a poursuivi ses réflexions sur « les saints, modèles de foi ». Depuis quelque temps, cette question, qui a longtemps cristallisé les différences confessionnelles dans le domaine des pratiques de piété, accède à une reconnaissance œcuménique. Après des exposés de membres de la commission sur diverses personnalités, et un échange de réflexions historiques et théologiques, notamment sur les aspects controversés de la vénération des saints, la commission s'est mise à la rédaction du texte. L'idée est de publier un ouvrage d'une centaine de pages destiné à un large public. La commission s'est aussi penchée sur des questions d'actualité du dialogue œcuménique entre protestants et catholiques en Suisse.

4.2 L'œcuménisme au niveau international

4.2.1 Communion d'Eglises protestantes en Europe (CEPE)

Le Conseil de la CEPE a tenu en été sa troisième réunion à Copenhague. Cette réunion a été l'occasion de discuter des premiers résultats du travail effectué depuis la dernière assemblée générale. Le Conseil a pris acte avec satisfaction d'un projet de texte de l'entretien doctrinal sur la question de la « communion d'Eglises », et débattu d'un premier projet de texte du processus d'étude sur « la pluralité religieuse », qui traite des fondements théologico-religieux du rapport des Eglises protestantes avec les autres religions. Dans le contexte du projet « Europa Reformata » de la CEPE à l'occasion du 500è anniversaire de la Réforme, il a été notamment décidé d'organiser un concours pour un chant de la Réforme. Le Conseil a donné un mandat à la délégation qui représentera la CEPE dans le dialogue avec les anglicans en octobre au couvent de Kappel.

Après l'invitation de la FEPS et de l'Eglise évangélique réformée de Bâle-Ville, qui proposent d'accueillir en 2018 à Bâle la huitième assemblée générale de la CEPE, invitation acceptée avec joie par le Conseil de la CEPE, le secrétaire général s'est rendu à Bâle en novembre afin de poser les premiers jalons pour l'organisation de cette grande rencontre. La cathédrale, avec l'ancien palais épiscopal (Bischofshof) attenant et la place sont des lieux exceptionnels et particulièrement bien adaptés.

La CEPE a organisé en novembre à Hildesheim une consultation sur le thème « diversité de la liturgie – unité de l'Eglise ». La FEPS y a été représentée par plusieurs participants.

4.2.2 Conseil œcuménique des Eglises (COE)

Du 2 au 8 juillet 2014 s'est tenue à Genève la première réunion du Comité central élu en 2013 à Busan. À la différence des précédentes réunions, les membres ont eu ici plus de temps pour le travail au sein des commissions et pour les séances plénières thématiques. La raison en est la nouvelle répartition des tâches entre le Comité central et le Comité exécutif en vertu de la révision de la constitution et des statuts du COE. Le Comité exécutif notamment dispose de compétences plus larges dans le domaine des finances et de la planification des programmes, mais son obligation de rendre des comptes au Comité central est aussi renforcée.

Au terme de la première journée de travail du Comité central, Gottfried Locher, président du Conseil, a tenu une allocution au nom de la FEPS en tant que communion d'Eglises dans le pays où le COE a son siège, et a invité les participants à un apéritif de bienvenue.

4.2.3 Communion mondiale d'Eglises réformées (CEMR)

La CMER a son siège à Hanovre depuis le 1er janvier 2014. Un nouveau secrétaire général, le pasteur Christopher Ferguson de l'United Church of Christ in Canada (UCC), a été nommé et a succédé à Setri Nyomi. Autant dire que cette année fut une année de transition et de passage de témoin. De nouvelles personnes ont été engagées et la nouvelle équipe doit maintenant trouver son rythme de croisière. Le nouveau Secrétaire général a, parmi les toutes première choses qu'il a faites, rendu une brève visite à la FEPS en décembre 2014 pour remercier les Eglises suisse de leur précieux soutien. A noter que le Comité exécutif de la CMER a décidé de tenir sa prochaine Assemblée générale en 2017 en Allemagne.

4.2.4 Conférence des Eglises européennes (KEK)

2014 fut également une année de transition pour la Conférence des Eglises européennes. Le nouveau comité élu en 2013 a pris ses fonctions. Ses tâches principales furent de préparer le déménagement du secrétariat de Genève à Bruxelles et d'organiser juridiquement et matériellement la fusion complète et définitive de la Commission Eglise et Société de la KEK et de la KEK elle-même. Ce processus, conduit par la FEPS, s'est terminé les 4 et 5 décembre près de Bruxelles. Il fut marqué par l'adoption d'une nouvelle Constitution, conforme aux exigences du droit belge, et par un séminaire sur l'avenir de l'Europe et le rôle des Eglises, avec en particulier l'intervention du Président sortant du Conseil européen, Herman van Rompuy. La Commission Eglise et Société pour sa part a poursuivi son travail dans le domaine de l'éthique durant l'année sous revue ; il a invité les citoyens chrétiens européens à interpeller les candidates et les candidats au Parlement européen sur certaines valeurs et il a participé à une grande coalition d'ONG et d'Eglises qui se prépare en vue du Sommet européen sur le changement climatique prévu à Paris fin 2015.

4.2.5 Conférence des Eglises Protestantes des Pays Latins d'Europe (CEPPLE)

L'Assemblée générale de la CEPPLE à Los Rubios, en octobre 2014, a été précédée d'un colloque avec les professeurs Bastian et E. Parmentier de Strasbourg, consacré à l'avenir des petites Eglises latines face à la montée du pentecôtisme. L'Assemblée elle-même a accueilli le président de la CEPE, Friedrich Weber, à l'occasion de la ratification de la convention de partenariat qui instaurait la CEPPLE comme groupe latin de la CEPE. L'accord a été approuvé avec une petite modification. La Suisse était représentée par les conseils synodaux de Genève, Vaud, Fribourg et Berne-Jura-Soleure. Charlotte Kuffer (EPG) a été nommée Secrétaire générale. La FEPS a annoncé sa démission de la CEPPLE, puisque ce sont les Eglises cantonales qui sont membres des groupes régionaux de la CEPE.

5 La présence protestante

5.1 Participation au discours sociétal

5.1.1 Activités générales de communication

Les postes de chargés de communication vacants du secteur Communication ont été repourvus durant l'année sous revue. En plus des activités médiatiques courantes, ce secteur a renforcé les liens que la FEPS entretient avec les services spécialisés tant en Suisse alémanique qu'en Suisse romande. Les prises de position concernant les sujets clés et les réponses aux questions d'actualité posées par les médias ont été fournies autant que possible d'entente avec les partenaires œcuméniques et avec les Eglises membres.

5.1.2 Le bulletin de la FEPS

Le numéro de juin présentait en primeur des extraits du Livre de la foi : chacun des six auteurs signait un article pour contextualiser sa contribution à l'ouvrage, de même que les deux maisons d'édition impliquées, TVZ et Labor et Fides. Le bulletin 01/2014 joue ainsi le rôle de supplément pour le Livre de la foi.

Le « R » emblématique du Jubilé de la Réforme forme un autre point fort de ce numéro. Ce bulletin a permis de diffuser largement la marque « R » dans tout le pays, d'autant plus qu'une maquette à découper y était jointe, permettant à chacune et à chacun de fabriquer son « R » personnalisé. Cette option a été assidument exploitée lors de la session d'été de l'Assemblée des délégués.

Le retour sur les objectifs de la législature 2011-2014 constituait le fil rouge du numéro de novembre. Alors que l'introduction du président du Conseil, intitulée « De l'art de trouver les mots justes », se présentait sous la forme de thèse, les membres sortants du Conseil ont illustré la mise en œuvre de chacun des objectifs de législature par des exemples concrets. Un entretien avec les deux nouveaux membres élus au Conseil permettait de faire le lien avec la nouvelle législature.

Ce même numéro 02/2014 présentait par ailleurs les 26 « R » des Eglises membres, le semainier thématique « 40 thèmes pour cheminer » en lien avec le Jubilé de la Réforme, les lauréates du Prix suisse de la prédication ainsi que les réflexions de la FEPS concernant l'initiative Ecopop.

5.1.3 Le groupe de travail « Bildungsforum »

Le groupe de travail « Bildungsforum » (forum pour l'éducation) est chargé par le Conseil d'observer l'évolution du débat dans le domaine de la politique éducative, plus particulièrement l'aspect « religion et école » et les développements qui interviennent en rapport avec le plan d'enseignement Lehrplan 21 et sa mise en œuvre, dans les cantons alémaniques. Le forum participe également à d'autres facettes de ce débat, tels que la formation religieuse à l'Eglise, à l'école et dans la société et les évolutions et initiatives qui interviennent dans le domaine éducatif au sein de l'Eglise. Le groupe de travail vise une meilleure cohésion entre les régions linguistiques. En avril 2014, le Conseil renouvelait le mandat du forum et reconduisait son président sortant, Martin Schmidt ainsi que les membres sortants, Vital Gerber et Thomas Schlag.

5.1.4 La protection du dimanche

La FEPS est membre de l'Alliance pour le dimanche, un groupe d'organisations ecclésiales et chrétiennes, mais aussi de syndicats et de partis, qui veulent protéger et renforcer le dimanche en sa qualité de jour férié. La dynamique de cette Alliance s'est beaucoup relâchée après le rejet, aux urnes, du référendum contre la modification de la loi sur le travail en 2013. En 2014, la FEPS s'est néanmoins alliée à d'autres organisations pour s'opposer à la motion Abate, qui demande l'extension de la notion de région touristique. La FEPS s'oppose ainsi à la tendance qui vise à contourner, par voie d'ordonnance, la résistance de la société au travail dominical et à éviter les éventuels référendums contre des projets de loi.

5.1.5 Les victimes de mesures de coercition à des fins d'assistance

La FEPS a continué de s'engager en faveur d'une réévaluation de l'histoire des enfants placés de force dans des homes et dans des familles. Elle a notamment participé à la table ronde « Victimes de mesures de coercition à des fins d'assistance » organisée par l'Office fédéral de la justice. Après un débat approfondi, cet office a adopté un rapport qui recommande aux autorités politiques nationales de commander une étude consacrée à la thématique des mesures de coercition à des fins d'assistance ; le rapport recommande de porter une attention particulière à la possibilité, pour les victimes, d'accéder aux archives, de procéder à une étude historique scientifique de la problématique et d'envisager les modalités d'un éventuel dédommagement des victimes.

Au-delà d'une participation à la table ronde, la FEPS s'est engagée en faveur de la création d'un fonds d'urgence pour les victimes. Ce fonds est destiné à venir en aide de manière non bureaucratique aux victimes vivant dans la précarité. À l'initiative de la FEPS, pratiquement toutes les Eglises membres vont ainsi organiser une collecte en faveur de ce fonds ou recommander une telle collecte à leurs paroisses au printemps 2015, respectivement à Pâques 2015.

5.1.6 L'Institut de théologie et d'éthique (ITE)

La collaboration entre la théologie et d'autres disciplines connaît une longue tradition à la FEPS ; elle remonte au moins à 1970, année de fondation de l'Institut d'éthique sociale (ISE). En 2005, secteur au sein du Secrétariat. Une réorganisation de l'ITE, destinée à le transformer en organe spécialisé pour les questions théologiques et interdisciplinaires et à impliquer encore davantage des spécialistes, a été amorcée lors de la séance constitutive du 14 novembre 2014. Les facultés de théologie des universités de Berne, de Bâle, de Genève, de Lausanne et de Zurich délégueront chacune un membre de leur corps enseignant pour siéger à l'ITE. À ce jour, sept autres membres externes ont été nommés par le Conseil ; ils représentent les disciplines les plus diverses, allant de A comme astrophysique à Z comme zoologie ; trois places pour des experts externes sont encore à pourvoir dans cet organe, complété par quatre membres du Secrétariat. Une telle complexité de matières appelle des qualités de direction et de rassemblement ; ces tâches sont menées avec compétence par Peter Schmid, vice-président du Conseil, qui est aussi le président fondateur de l'ITE et qui est assisté par Otto Schäfer, chargé de la coordination des travaux. L'ITE organise ses travaux de manière autonome, pour éviter qu'il ne soit sommé d'agir sous la pression de l'actualité. Contrairement au Conseil, il n'a pas pour tâche de prendre position officiellement, au nom de la FEPS. Il a la liberté de porter son regard propre sur un sujet proposé par le Conseil, démontrant ainsi le potentiel du dialogue théologique interdisciplinaire, dans une attitude de respect mutuel. Le premier thème proposé par le Conseil s'inscrit délibérément dans la perspective de la commémoration de la Réforme : il s'intitule « Sola lectura ? Lecture et lisibilité, autant de défis pour les Eglises protestantes d'aujourd'hui ». De la lisibilité du monde (H. Blumenberg) à la question de

l'égalité des chances en matière d'apprentissage de la lecture en passant par la mutation de la lecture à la suite de l'apparition des nouveaux médias : autant de pistes passionnantes et complémentaires à étudier dans le cadre de cette thématique.

5.1.7 Coordination des contacts avec les autorités fédérales

En 2014, la FEPS s'est une nouvelle fois entretenue avec deux présidents de partis politiques.

Un premier entretien a eu lieu le 20 juin, avec le Parti socialiste suisse (PSS). Le PSS était représenté par son président, Christian Levrat, par son chef de groupe parlementaire, Andy Tschümperlin ainsi que par la secrétaire générale, Flavia Wasserfallen. La délégation de la FEPS se constituait du président du Conseil, Gottfried Locher, des membres du Conseil Regula Kummer et Daniel Reuter, du président du Conseil de l'Eglise de Bâle-Campagne Martin Stingelin ainsi que de la responsable de la coordination avec les autorités fédérales, Hella Hoppe. L'entretien a permis d'approfondir des questions de politique migratoire et d'évoquer ensemble des aspects relevant de la bioéthique et de la politique étrangère. Le thème de la commémoration de la Réforme a rencontré un vif intérêt au PSS. Il a été convenu de renouveler l'entretien après 12 à 18 mois.

Un second entretien a eu lieu le 10 septembre 2014 avec la présidence de l'Union démocratique du centre (UDC). Il réunissait, pour l'UDC, Toni Brunner, le président du parti, ainsi que Verena Herzog et Albert Rösti, membres du Conseil national, Silvia Bär, secrétaire générale suppléante et Martin Baltisser, secrétaire général. La FEPS était représentée par Gottfried Locher, président du Conseil, par Wilfried Bührer, président du Conseil de l'Eglise de Thurgovie ainsi que par Hella Hoppe, responsable de la coordination avec les autorités fédérales. A l'ordre du jour, le rôle de l'Eglise « dans le monde » et son orientation politique, mais aussi l'engagement en faveur de la paix au Proche-Orient, la liberté religieuse en sa qualité de droit humain fondamental, les chrétiens persécutés, des questions relatives au début et à la fin de la vie et enfin la politique migratoire. Les partenaires ont convenu de poursuivre le dialogue à intervalles réguliers.

L'entretien entre la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga et le président du Conseil, le 25 janvier 2014, constitue un autre moment fort des démarches de coordination entre FEPS et autorités fédérales. Cet entretien, auquel assistaient également Vincenzo Mascioli, du DFJP et Hella Hoppe, fut l'occasion de remettre à la conseillère fédérale la résolution de l'AD concernant la protection des réfugiés et d'évoquer la commémoration de la Réforme de 2017.

5.1.8 Procédures de consultation, prises de position

Fidèle au mot d'ordre « La présence protestante », la FEPS a une nouvelle fois affirmé sa présence et fait preuve de vigilance lors de procédures de consultation et de votations fédérales en 2014. Elle a défendu ses positions lors de débats publics et dans les médias. Le monitorage effectué au Palais fédéral assure le flux d'informations à propos des initiatives populaires et des procédures de consultation relatifs à des sujets qui relèvent de la sphère thématique de la FEPS. Les résultats de ce suivi sont soumis au Conseil de la FEPS à un rythme mensuel. Durant l'année sous revue, les prises de position de la FEPS portaient en premier lieu sur l'initiative Ecopop ainsi que sur deux procédures de consultation : la première concernait l'Arrangement entre la Confédération suisse et l'Union européenne sur les modalités de sa participation au Bureau européen d'appui en matière d'asile (EASO) et la seconde le Message concernant l'encouragement de la culture 2016 – 2020 (Message culture). La liste complète des prises de position de la FEPS se trouve en annexe.

5.1.9 « La patrie en cadeau »

Le Conseil de la FEPS a rejeté l'initiative populaire fédérale 'Halte à la surpopulation - Oui à la préservation durable des ressources naturelles' (initiative Ecopop). Pour expliquer sa position, il a publié une prise de position en cinq thèses intitulée « La patrie en cadeau » ; le dépliant publié à cet effet a connu un si vif succès auprès des paroisses qu'il a fait l'objet d'un deuxième tirage, peu avant la votation.

5.1.10 « oeku Eglise et environnement » – Un temps pour la Création

Depuis la fondation, en 1986, de l'association œcuménique « oeku Eglise et environnement », la FEPS collabore à son comité et fournit ainsi une force de travail. Cette association constitue un lieu d'engagement œcuménique pragmatique, sans barrières dogmatiques. Elle montre aussi que l'expérience de l'Eglise *unique*, en réponse à l'appel du Seigneur *unique*, relève du domaine du possible.

Depuis les années 1990, « oeku Eglise et environnement » prépare la documentation relative au temps pour la Création, entre le 1er septembre (Journée de la Création de l'Eglise orthodoxe) et le 4 octobre (Fête de Saint François d'Assise). Le temps pour la Création 2014 fut l'avant-dernier d'un cycle de cinq ans consacré aux milieux de vie et placé sous le titre « Un habitat partagé ». Comme les années précédentes, oeku avait préparé une brochure avec des articles ainsi qu'une documentation de travail qui contient des suggestions pour le culte, la catéchèse et les fêtes ecclésiales. Les milieux tant catholiques que protestants ont en majorité réservé un accueil positif à cette documentation.

5.2 Le dialogue interreligieux

5.2.1 Le Conseil suisse des religions (SCR)

Le Conseil suisse des religions, présidé par le Dr Hisham Maizar, s'est réuni lors de quatre séances et à l'occasion d'une rencontre avec le Conseiller fédéral Alain Berset. La religion dans une société sécularisée a été le principal thème traité par le SCR et il a discuté à plusieurs reprises d'antisémitisme, d'islamophobies, de racisme et des menaces pesant sur les chrétiens. Les développements actuels et les enjeux auxquels les Eglises et les communautés religieuses sont confrontées en matière de politique religieuse constituent un point fixe à l'agenda des discussions. Enfin, le SCR s'est penché sur une révision modeste mandat.

Le SCR a publié en juillet un communiqué de presse en lien avec les appels à la violence contre la population juive de Suisse dans les réseaux sociaux, sous forme d'« Appel au maintien de la paix religieuse en Suisse ».

5.2.2 La Fédération suisse des communautés israélites (FSCI)

Lors de leur rencontre de 2014, le Conseil de la FEPS et la Fédération suisse des communautés israélites se sont penchés sur l'agitation antisémite répercutée dans les médias sociaux l'été dernier, en rapport avec des manifestations pro-palestiniennes. Les deux organes ont notamment évoqué le rôle des diplômés du Programme d'accompagnement œcuménique en Palestine et Israël (EAPPI). En Suisse, c'est la FEPS qui parraine le programme EAPPI, alors que l'EPER, respectivement Peace Watch Switzerland, assure la partie opérationnelle. La deuxième moitié de la séance permit d'informer sur l'avancement des travaux intitulés « Land Israel – Heiliges Land – Staat Israel –

historisch-theologische Zugänge » et de débattre du programme annuel et du budget 2015. La Commission de dialogue entre juifs et protestants a été invitée à traiter la thématique « La Réforme et le judaïsme » en prévision de la commémoration de la Réforme de 2017.

5.2.3 La Commission de dialogue entre juifs et protestants (CDJP)

En avril 2014, la Commission de dialogue entre juifs et protestants (CDJP) organisait à Zurich le séminaire « Land Israel, Heiliges Land, Staat Israel – historisch-theologische Zugänge » (Terre d'Israël, Terre sainte, Etat d'Israël – approches historiques et théologiques). Il s'agissait d'analyser les représentations religieuses qui jouent un rôle dans la perception, en Suisse, du conflit au Proche-Orient. Les conférences données à cette occasion (D. Bollag, Zurich/Lucerne/Jérusalem ; D. Deines, Nottingham ; O. Kamil, Leipzig) ainsi que les contributions fournies par la Commission seront publiées. Lors des deux séances de la Commission durant l'année sous revue, l'élaboration par groupes de deux (un chrétien et un juif) de courts textes explicitant des notions clé (Terre promise, Terre sainte, Israël, Palestine, sionisme, diaspora, etc.) figurait en tête de l'ordre du jour.

5.3 L'Institut œcuménique de Bossey

La collecte décidée lors de l'Assemblée des délégués d'été 2013 à Filzbach, qui visait une somme de 60'000 francs pour l'Institut œcuménique de Bossey, a permis de réunir 49'613 francs. Ce montant a été attribué pour moitié à l'Institut œcuménique et pour moitié à son fonds des bourses.

6 La vigilance protestante

6.1 Engagements en faveur des droits humains et de la dignité humaine

6.1.1 La Journée internationale des droits humains

L'action 2014 de la Journée internationale des droits humains, lancée en commun par la Conférence des évêques suisses, l'Eglise catholique chrétienne de Suisse et la Fédération des Eglises protestantes de Suisse visait à réaffirmer le caractère inconditionnel de l'interdiction de la torture. Il y a trente ans, l'Assemblée générale des Nations unies adoptait la Convention internationale contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. Force est de constater qu'en cette journée de commémoration du 10 décembre 2014, le sujet reste d'actualité. Comme les années précédentes, un appel assorti de prières d'intercession ainsi que de deux pétitions de l'Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT) ont été lancés à cette occasion aux paroisses ; l'une des pétitions s'adressait au gouvernement du Togo, l'autre à la Suisse, pour rappeler que le terme de torture n'est pas défini dans le code pénal helvétique.

6.1.2 Fonds en faveur des droits humains

Ce fonds constitue l'un des outils qui permet au Secrétariat de réaliser le mandat de promotion des droits humains que lui a confié par l'Assemblée des délégués. La FEPS a chargé le centre de contact pour les droits humains de l'EPER de traiter les demandes de soutien individuelles ou pour des projets. Le Secrétariat fournit la documentation pour les appels à collecte dans les Eglises, soutient les démarches de relations publiques et tient les comptes.

6.1.3 L'engagement en faveur des chrétiens discriminés

Un représentant de la FEPS a participé à la conférence de la Fellowship of Middle East Evangelical Churches (FMEEC) sur l'avenir des protestants au Proche-Orient en septembre 2014. Cette conférence a réuni quelque 70 personnes dans la banlieue du Caire. Elle a permis aux Eglises protestantes du Moyen-Orient de réaffirmer leur identité de minorité chrétienne dans la région et d'envoyer un message d'ouverture aux musulmans modérés de la région, signalant leur volonté de cohabitation pacifique, dans un Etat de droit respectant des minorités. Un haut représentant de l'Université Al-Ahzar du Caire a fait l'un des exposés principaux. Les Eglises protestantes de France, d'Allemagne, de Suède et du Danemark ainsi que la CEPE étaient présentes. La FEPS avait délégué une journaliste du magazine « reformiert. », qui a rédigé plusieurs articles pour la FEPS. L'ambassade de Suisse au Caire avait été invitée à participer à la manifestation ; une attachée politique était présente le premier jour. Dans les coulisses de la conférence, on a beaucoup regretté l'absence de collaboration œcuménique au Proche Orient ; l'Eglise orthodoxe avait en effet organisé sa propre conférence quelques semaines auparavant et le Middle East Council of Churches est très faible. Le communiqué final de la Conférence a également été envoyé au chef du DFAE.

6.1.4 Soins palliatifs ; élaboration d'un manuel relatif au secret de fonction des ministres

En février 2014, le Conseil décidait de créer un groupe de travail national protestant dans le domaine des soins palliatifs. Ce groupe s'est réuni à deux reprises au cours du second semestre de l'année sous revue. Interlocuteur au plan national, il prépare en outre une conférence, qui réunira, le 18 septembre 2015, les responsables opérationnels et stratégiques des questions relatives aux soins palliatifs dans les Eglises membres de la FEPS. Par ailleurs, le groupe de travail établit l'inventaire des structures existantes où se manifeste l'engagement des Eglises protestantes dans le domaine des soins palliatifs. Enfin, il a entamé une réflexion sur la manière de rendre cet engagement plus ciblé, plus efficace et plus durable.

2016 verra la parution, dans le cadre des publications de la FEPS, d'un manuel relatif au secret de fonction des ministres. Ce manuel, en cours de réalisation, porte en particulier sur les questions qui se posent lors de la collaboration avec d'autres professionnels. Il s'agit là encore d'un projet lancé par le Conseil durant l'année sous revue. Des entretiens ont également été menés par l'équipe de projet avec des personnes engagées à titres divers dans le domaine de l'aumônerie. Les auteurs disposeront ainsi des données qui leur permettront de réaliser un manuel abordant les questions qui se posent au quotidien.

Ces deux projets répondent à des propositions formulées à l'adresse de la FEPS par des Eglises membres.

6.1.5 Bioéthique et éthique médicale : réflexions fondamentales

La bioéthique reste au cœur des débats d'éthique et de société. Il s'agit le plus souvent de débats pointus entre spécialistes, qui concernent le régime juridique réglementant l'accès à des biotechnologies pointues, aux conséquences lourdes, notamment dans le domaine de la procréation médicalement assistée. La reproduction humaine est en effet en passe d'être perçue non plus comme un phénomène naturel porteur d'espérance, mais comme une stratégie biomédicale sophistiquée. Or, toute réglementation biotechnologique est synonyme de décisions fondamentales par rapport à la représentation de l'être humain et du monde. Les conséquences sont lourdes non seulement pour la discipline de la procréation médicalement assistée, mais aussi pour la société tout entière, en particulier parce que la sélection et l'optimisation des embryons risquent de devenir

la norme. C'est pour cette raison que les Eglises se joignent au débat, une participation qui est explicitement souhaitée.

Quant à l'aide au suicide pour personnes âgées (suicide après un bilan de vie) que les organisations d'assistance au suicide souhaitent voir autoriser, il soulève la question suivante : la fragilité et la perte d'autonomie du grand âge sont-elles des raisons suffisantes pour mettre fin à ses jours ? Une Eglise critique, inspirée par la pensée de la Réforme, se doit de faire entendre sa voix à ce propos.

6.1.6 La Commission nationale d'éthique pour la médecine humaine (CNE)

Depuis janvier 2014, la FEPS est représentée par un collaborateur dans la Commission nationale d'éthique pour la médecine humaine. La CNE, instaurée par le Conseil fédéral en 2001, est une commission extraparlementaire indépendante, formée notamment de spécialistes des domaines de l'éthique, de la médecine, de la santé publique et du droit. Elle est chargée d'observer l'évolution scientifique dans le domaine de la santé et des maladies humaines ainsi que dans leurs domaines d'application. Sur demande, elle conseille l'Assemblée fédérale, le Conseil fédéral et les cantons et elle informe le public. La présence d'un représentant de la FEPS dans une commission extraparlementaire illustre la définition protestante de la notion de participation : chaque chrétienne et chaque chrétien est à la fois membre de la communauté chrétienne et de la communauté civique. En l'occurrence, des synergies constructives apparaissent compte tenu des recoupements thématiques qui se manifestent entre les tâches de la CNE et celles de la FEPS.

6.1.7 La Commission fédérale contre le racisme (CFR)

La Commission fédérale contre le racisme a été instituée par le Conseil fédéral en 1995, afin d'assurer la mise en œuvre de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale. Cette commission combat toute forme de discrimination directe et indirecte basée sur la race ; elle s'engage en faveur de la prévention et conseille les milieux politiques, les institutions et les personnes concernées. L'interdiction pénale de discrimination raciale, ancrée à l'art. 261bis du Code pénal (CP), n'a jamais fait l'unanimité en Suisse : régulièrement, la suppression de cet article, comme d'ailleurs celle de de la CFR sont exigées La CFR conseille, informe et sensibilise ; elle prend position sur des cas concrets et dans des débats publics ; mais aussi et surtout, elle explique la norme pénale sur le racisme et rend attentif à la nécessité de disposer d'une telle norme. En 2014, le travail de la CFR portait en premier lieu sur la situation précaire des gens du voyage, des sinti et des roms en Suisse, sur le racisme véhiculé dans les médias sociaux, sur la révision de l'argumentaire en faveur de l'art 261bis CP, sur l'islamophobie, sur les interdictions qui visent les requérants d'asile dans l'espace public et sur la discrimination raciale au lieu de travail.

6.1.8 La Commission nationale de prévention de la torture (CNPT)

La FEPS est représentée depuis 2012 par son chargé des questions de migration au sein du forum de la Commission nationale de prévention de la torture (CNPT), forum chargé d'observer les rapatriements sous contrainte. La FEPS peut y faire valoir l'expérience qu'elle a acquises dans le cadre du projet-pilote de monitorage des retours forcés, un projet-pilote qu'elle a initié et qui s'est achevé en 2012. Le forum offre une plate-forme de discussion critique entre les acteurs non-étatiques et les autres participants concernant la pratique actuelle de renvoi des étrangers dans des vols spéciaux. Le monitorage complet de la CNPT représente la base des discussions.

6.2 Migration

6.2.1 L'aumônerie dans les centres d'enregistrement et de procédure (CEP)

Les modifications survenues dans le domaine de l'asile – les autorités fédérales augmentent les capacités d'accueil pour requérants d'asile – ont un effet direct sur l'aumônerie dans les centres fédéraux. Dans un rapport, le Secrétariat décrit cette évolution et les défis auxquels les Eglises sont confrontées ; le rapport montre qu'il est indispensable d'accroître le financement solidaire de l'aumônerie et d'élargir les groupes cibles. Ce rapport a été adopté durant la session d'été 2014 de l'Assemblée des délégués. L'AD a également pris des décisions de principe : le mode de financement solidaire de l'aumônerie a été reconduit et le groupe des Eglises bénéficiaires a été élargi. Désormais, les aumôneries de treize centres fédéraux peuvent revendiquer des contributions du fonds de financement solidaire, mais à fin 2014, sept centres seulement avaient bénéficié d'un soutien financier. A la session d'automne, l'AD a décidé d'augmenter de 130'000 francs par année le montant attribué au financement solidaire de l'aumônerie, qui s'élèvera dorénavant à 350'000 francs par année, à partir de la nouvelle législature.

La FEPS a dirigé les services d'aumônerie dans les CEP au plan national. Elle a ainsi siégé au comité d'aumônerie CEP, collaboré à un groupe de travail qui développe les services d'aumônerie sur une base interconfessionnelle, soutenu les Eglises membres qui ont mis en place de nouveaux services d'aumônerie, mené de nombreux entretiens bilatéraux avec les autorités fédérales et dirigé les colloques des aumôniers et des aumônières sur le thème de l'aide au retour et du bénévolat.

6.2.2 La Commission fédérale pour les questions de migration (CFM)

Le représentant de la FEPS dans la Commission fédérale pour les questions de migration (CFM) a siégé dans deux groupes de travail (GT) internes. L'un s'est penché sur la mise en œuvre de l'initiative populaire fédérale « contre l'immigration de masse ». L'autre s'est consacré à l'octroi de l'asile et d'une protection aux personnes menacées, le thème annuel de la CFM en 2014 ; ce GT a élaboré des recommandations basées sur les résultats d'études de fond qu'il avait mandatées. Ces recommandations ont été présentées au grand public fin 2014 ; elles innovent en particulier en proposant un statut de protection complémentaire, en mettant en évidence la nécessité d'une protection juridique globale durant la procédure d'asile et en relevant l'importance de la protection et de l'aide sur place et dans les pays de transit. La recommandation en faveur d'une protection juridique globale interpelle tout particulièrement les Eglises, dans la mesure où les services de conseils juridiques contribuent de manière déterminante à garantir des procédures d'asile équitables et, par conséquent, à assurer le respect de la dignité des personnes concernées. Par ailleurs, les Eglises et l'EPER fournissent l'essentiel du financement des services de conseils juridiques. Les autorités politiques fédérales devraient décider de l'extension de la protection juridique en 2015.

La CFM est une commission extraparlementaire qui conseille le Conseil fédéral et l'administration sur les questions de migration. En soutenant des projets sur le terrain, elle encourage la cohésion sociale. Cette commission compte 30 membres.

6.2.3 Churches' Commission for Migrants in Europe (CCME)

L'assemblée générale triennale de la Churches' Commission for Migrants in Europe a eu lieu, en 2014, du 25 au 29 juillet, dans la ville suédoise de Sigtuna. A l'ordre du jour figurait notamment l'adoption du programme de travail pour les années à venir.

Le chargé des questions de migration de la FEPS a collaboré au sein du groupe de travail qui a préparé, à l'adresse de l'assemblée générale de la CCME, la prise de position concernant la

collaboration avec la Conférence des Eglises européennes (KEK). La question d'une éventuelle intégration de la CCME à la KEK a été discutée. Les auteurs de la prise de position préconisent de poursuivre les négociations sur les modalités de collaboration futures de la CCME et de la KEK, en tenant compte des spécificités de chacune des deux organisations. On constante que la CCME est parvenue à mener à bien un nombre considérable de projets avec des ressources personnelles et financières relativement limitées. Elle a ainsi fourni une contribution significative au travail des Eglises européennes dans le domaine crucial de la migration.

C. Annexes

1 Délégations du Conseil

Date	Organisme	Manifestation
21.01.2014	Communauté de travail des Eglises chrétiennes en Suisse (CTEC-CH)	„Religion im Lehrplan 21“ (La religion dans le plan d’études alémanique Lehrplan 21), table ronde, Berne
25.01.2014	EPER	26e Journée de l’Europe de l’Est, maison de paroisse de Schwamendingen, Zurich
25.02.2014	palliative.ch	Entretien avec une délégation du groupe de pilotage « Motion Diaconie », Berne
05.03.2014	Assemblée fédérale	Moment de recueillement sous la Coupole fédérale
24.03.2014	Conférence Femmes de la FEPS	Conférence
21.04.2014	Communauté de travail des Eglises chrétiennes en Suisse (CTEC-CH)	Vêpres œcuméniques pour célébrer l’extension de la de reconnaissance baptême, baptistère de Riva San Vitale
6.05.2014	Conférence de la diaconie de la FEPS	Conférence
10.05.2014	DM-échange et mission	Synode missionnaire
10.05.2014	Femmes protestantes en Suisse (FPS)	Assemblée des déléguées, maison de paroisse Oberstrass, Zurich
11./12.05.2014	Solidarité protestante suisse	Assemblée des délégués, Neuchâtel
28.05.2014	Fédération suisse des communautés israélites (FSCI)	Assemblée des délégués, Bienne
29.05.-01.06.2014	Eglise protestante unie de France	Synode à Avignon
13.-14.06.2014	mission 21	Synode missionnaire
20.06.2014	Parti socialiste suisse (PS)	Entretien avec une délégation du Conseil de la FEPS, Palais fédéral
08.09.2014	Conférence des évêques suisses (CES)	Entretien avec une délégation du Conseil de la FEPS, Fribourg
19.09.2014	Département de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS)	Cérémonie de nomination, formation technique A pour aumôniers de l’armée, Le Bouveret

Date	Organisme	Manifestation
19.09.2014	Faculté de théologie et de sciences des religions, Université de Lausanne	Séance d'ouverture des cours de l'année 2014-2015, Lausanne
21.09.2014	Ökumenisches Komitee Dübendorf"	Célébration œcuménique du Jeûne fédéral, Eglise Maria Frieden, Dübendorf
16.10.2014	VFG-SEA-Réseau évangélique	Entretien avec une délégation du Conseil de la FEPS, Berne
27.10.2014	Conférence Femmes de la FEPS	Conférence
07.11.2014	Eglise réformée du canton de Zurich	Réunion du Conseil de l'Eglise et de la faculté de théologie de l'Université de Zurich
11.11.2014	Conférence de diaconie de la FEPS	Conférence
09.-12.11.2014	Evangelische Kirche in Deutschland	Synode, Dresde
17.11.2014	Fondation internationale Martin Luther	Allocution lors de la 7e conférence économique
18.-23.11.2014	China Christian Council CCC	Visite d'une délégation de la FEPS
24.11.2014	Fédération suisse des communautés israélites (FSCI)	Rencontre avec une délégation du Conseil
25.11.2014	Deutschschweizerische Diakonatskonferenz	Informations sur le traitement de la motion Diaconie lors de l'AD
29.11.2014	DM-échange et mission	Synode missionnaire
06.12.2014	Conférence des Eglises Réformées de Suisse Romande (CER)	Assemblée générale

2 Les publications de la FEPS

2.1 Prises de position

La FEPS s'est prononcée sur les sujets suivants:

- Mise en œuvre de la motion Abate (libéralisation des ouvertures dominicales pour les centres commerciaux qui vendent des biens de luxe et qui sont situés dans les régions touristiques et proches de frontières)
- Contre la minimisation et la négation du génocide arménien
- « La patrie en cadeau », à propos de l'initiative populaire fédérale « Halte à la surpopulation - Oui à la préservation durable des ressources naturelles » (initiative Ecopop)
- Participation de la Suisse au Bureau européen d'appui en matière d'asile (BEAA) : pour la mise au point et le développement de normes de sécurité durablement élevées dans le régime d'asile européen
- Pour une politique d'asile humaine
- Favoriser la culture commémorative et la participation à la culture
- Pas de primauté de la grâce sur le droit ! De l'absoluité de l'interdiction de la torture. Prise de position commune des Eglises catholique-romaine, protestante et catholique-chrétienne lors de la Journée des droits humains de 2014.

2.2 bulletin

- 11/2014: Un livre de la foi pour l'Eglise protestante, 72 pages; éditions française et allemande séparées; gratuit
- 2/2014: Objectifs de législature: rétrospective et perspectives, 76 pages; éditions française et allemande séparées; gratuit

2.3 Etudes, rapports, textes

- Qu'est-ce que croire ? Réponses du Notre Père; livre de la foi protestante, éditions française et allemande séparées, 272 pages, CHF 36.
- Célébrer Luther ou la Réforme? 1517 – 2017, 389 pages, CHF 32.80
- Prédications. Un *best of* protestant., 136 pages, éditions française et allemande séparées, CHF 24.80

2.4 Vidéos

- Message pour le dimanche de la Réformation 2014, par Daniel de Roche, délégué du Conseil pour le jubilé de la Réforme, en ligne sur www.feps.ch et sur www.ref-500.ch.
- Interview de Frank Mathwig et d'Otto Schäfer, chargés de théologie et d'éthique à la FEPS, co-auteurs du Livre de la foi, bulletin 1/2014, en ligne sur www.feps.ch.
- Entretien avec Daniel de Roche à l'occasion de la commémoration de la Réforme: « Nous fêtons la liberté », bulletin 1/2014, en ligne sur www.feps.ch et sur www.ref-500.ch.
- Entretien avec Serge Fornerod: « Quels projets pour la FEPS? », bulletin 1/2014, en ligne sur www.feps.ch et sur www.ref-500.ch.

- « La révision de la Constitution de la Fédération des Eglises protestantes de Suisse d'un point de vue théologique ». Entretien avec Peter Schmid, vice-président du Conseil de la FEPS et président du comité de révision, bulletin 1/2014, en ligne sur www.feps.ch.
- Assemblée des délégués de l'automne: le Prix suisse de la prédication est décerné
- Les premières mesures d'aide aux victimes de mesures de coercition à des fins d'assistance. Entretien avec Simon Hofstetter, chargé des questions de droit et de société, bulletin 2/2014, en ligne sur www.feps.ch
- Entretien avec Esther Gaillard et Daniel Reuter, les deux nouveaux membres du Conseil, par Anne Durrer, chargée de communication, bulletin 2/2014, en ligne sur www.feps.ch

2.5 Autres publications

- Carte de vœux pour Pâques, diffusée au nom du Conseil et du président du Conseil, bilingue allemand/français
- « La patrie en cadeau. » Cinq messages à propos de l'initiative Ecopop ; dépliant. Versions allemande et française séparées
- Site internet www.ref-500.ch, versions allemande et française séparées
- «40 thèmes pour cheminer.» Brochure thématique. Versions papier séparées en allemand et en français; versions en italien et en romanche en ligne
- Maquette ‚R' à découper, supplément joint au bulletin 2/2014, disponible en ligne sur www.ref-500.ch
- « R » en différents tailles et matières (alu, Forex, carton, MDF), disponibles dans la boutique en ligne sur www.ref-500.ch

2.6 Motions et postulats en cours d'examen

2.6.1 Motion demandant le respect de la Constitution et du droit international

Introduite par les délégués de l'Eglise évangélique-réformée du canton de Bâle-Campagne et de cosignataires, transmise par l'Assemble des délégués des 3 et 4 novembre 2014 à Berne.